

Esker distribue un dividende de 0,30 € par action pour l'exercice 2016

Premier versement d'une prime de fidélité de 10%

Lyon – le 29 juin 2017 — Lors de la dernière Assemblée Générale Mixte annuelle qui s'est tenue le 22 juin 2017, les actionnaires d'Esker ont approuvé la proposition de versement d'un dividende de 0,30 € par action au titre de l'exercice 2016, identique à celui versé pour l'exercice 2015.

La date de détachement de coupon a été fixée au 28 juin 2017 et sa mise en paiement interviendra le 4 juillet 2017. Les actionnaires détenant leurs titres au nominatif, depuis 2 ans au moins, se verront attribuer une prime de fidélité de 10% soit 0,33 € par action.



Nous sommes heureux de poursuivre notre politique de redistribution des résultats aux actionnaires pour cette année 2016. Elle vise non seulement à récompenser leur fidélité et leur intérêt pour la société Esker mais elle traduit également la confiance du management dans les perspectives d'avenir du Groupe – Jean-Michel Bérard, Fondateur – Président du Directoire d'Esker et Emmanuel Olivier, Directeur Général d'Esker.

Une structure financière renforcée

La trésorerie du Groupe s'établit à 24,1 M€ (11,7 M€ net d'endettement financier) au 31 mars 2017. Esker possède en outre 140 000 titres en autocontrôle immédiatement mobilisables. Esker dispose donc des capacités financières nécessaires à la poursuite de sa stratégie qui combine croissance organique et acquisitions.

Tendances pour l'année 2017

Esker confirme attendre une croissance organique à deux chiffres pour l'ensemble de l'année 2017. La forte récurrence de l'activité qui représente 77% du chiffre d'affaires sur le T1 offre toujours une excellente visibilité. Par ailleurs, Esker a enregistré sur cette même période de nombreuses signatures importantes avec de nouveaux clients. Ces derniers viendront nourrir la croissance du Groupe sur les trimestres à venir.

À propos d'Esker

Esker est un des principaux éditeurs mondiaux de solutions de dématérialisation des documents en mode Cloud.

Parce que l'utilisation du papier pénalise encore trop les entreprises, Esker leur permet de dématérialiser leurs processus de gestion afin d'en améliorer l'efficacité et la visibilité et d'en réduire le coût (commandes d'achats, factures fournisseurs, commandes clients, factures clients, réclamations clients, recouvrement).

Avec un chiffre d'affaires de 66 millions d'euros en 2016, dont 77% issus de ses solutions Cloud, Esker se positionne comme le 17^{ème} éditeur de logiciels français (classement Truffle 100 France 2017) et le 3^{ème} en région Rhône-Alpes (Top 250 EY des éditeurs de logiciels Rhône-Alpes 2015). Présent en Amérique du Nord, en Europe et en Asie/Pacifique, Esker réalise 61% de son chiffre d'affaires à l'international, dont 42% aux Etats-Unis.

Esker est cotée sur Alternext Growth™ à Paris (Code ISIN FR0000035818) et bénéficie du label d'entreprise innovante décerné par bpifrance (N° 3684151/1).

Esker SA

10 rue des Emeraudes, 69006 Lyon
Tél. – +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax – +33 (0) 4 72 83 46 40
E-mail – info@esker.fr

ESKER - Emmanuel Olivier

infofi@esker.fr ou 04 72 83 46 46
www.esker.fr

ACTUS – Amalia Naveira

anaveira@actus.fr ou 04 72 18 04 92

Suivez-nous



Visitez notre blog !
www.dematerialiser.fr